

# ⇒ EXEMPLES ONGLETS BLEUS

## Logement et installations

PST 001

**Contexte :** La conception, la construction et l'entretien du logement des dindons et des installations ont un impact sur le soin et le bien-être des oiseaux. Les bâtiments et l'équipement doivent offrir la superficie, la ventilation et la température voulues. L'accessibilité aux véhicules de transport rend la manipulation des oiseaux moins cruelle.

**Objectif :** Faire en sorte que le logement des dindons et les installations soient conçus, construits et entretenus de façon à permettre le soin approprié des dindons.

**Responsables :** Gérant de ferme  
Personnel de la ferme

### Mesures de contrôle

- Le ou les bâtiments et l'équipement sont conçus et construits de façon :
  - à limiter autant que possible les blessures et permettre l'inspection de tous les oiseaux.
  - à permettre une bonne ventilation et qualité de l'air comme indiqué dans PST 004 Microclimat du bâtiment.
- On tient compte de la capture et du chargement pour la construction ou la rénovation du ou des bâtiments afin de faciliter la manipulation sécuritaire et sans cruauté (pour le transfert des oiseaux).
- Les ouvertures utilisées pendant la capture et le chargement sont assez grandes pour permettre de transférer les oiseaux sans leur causer de blessures.
- Les entrées et les cours sont entretenues de façon à faciliter l'accès pour les véhicules de transport.

#### Vérification du bâtiment/des dossiers :

- ✓ Plans de conception ou de rénovation du bâtiment, le cas échéant.

#### Vérification visuelle :

- ✓ Facilité d'accès pour les inspections quotidiennes du troupeau et pour les véhicules de transport.
- ✓ Le bâtiment et l'équipement fonctionnent comme il faut.

#### Irrégularités et correctifs

Si le ou les bâtiments et l'équipement ne permettent pas l'inspection de tous les oiseaux, et la bonne ventilation et qualité de l'air, le gérant de ferme en tient compte pour les réparations et rénovations éventuelles du ou des bâtiments.

### Documentation connexe

- PSAF PRO 005 Programme de production de dindons
- PST 004 Microclimat du bâtiment
- PST 009 Capture et chargement
- Autre(s) :

→ lire les exigences ombragées ci-dessus et décrire vos procédures ici

### Procédures normalisées d'exploitation (PNE)

Mesures de contrôle propres à la ferme et correctifs: Exemple:

- Le poulailler est suffisamment équipé pour offrir aux dindons une bonne qualité de l'air en tout temps.
- Le chemin de ferme et la cours sont bien entretenus, hiver comme été, afin de faciliter l'accès aux camions de transport.
- etc.

## Mesures de contrôle

Comportement des oiseaux :

- ✓ Vérifier en permanence s'il y a des preuves de picage.

Contrôle des dossiers :

- ✓ Les situations de picage et les mesures prises sont inscrites dans le cadre de la surveillance quotidienne du troupeau (comme comportement anormal) dans le Registre du troupeau (DOC 005a) du PSAF des ÉDC ou dans le Registre du troupeau pour les élevages en bâtiment semi-confiné et en plein air (DOC 005b).

## Irrégularités et correctifs

Si le picage est évident, le gérant de ferme décide des mesures à prendre pour gérer la situation.

## Documentation connexe

- Annexe VIII Modèle de Code de conduite pour le soin des animaux
- PSAF PRO 006 Programme de formation du personnel à la ferme
- DOC 006 Dossier de formation de l'employé
- DOC 005a Registre du troupeau
- DOC 005b Registre du troupeau semi-confiné et en plein air
- Autre(s) :

## Procédures normalisées d'exploitation (PNE)

Mesures de contrôle propres à la ferme et correctifs :

Exemple :

- Code de conduite ci-joint complété (PST002a).
- Manipulation des dindons : ex. : Idéalement, les dindons sont manipulés par les 2 pattes ou en les soulevant en les tenant sous la poitrine. Si des petits dindons sont manipulés par 1 seule patte, c'est pour un très court laps de temps.
- Manipulation des boîtes de dindonneaux : ex. les boîtes sont apportées directement à l'intérieur du poulailler avec soin et manipulées en position horizontale. En penchant légèrement la boîte, on dépose les dindonneaux sur la litière, d'un geste souple et rapide, d'une hauteur d'environ 15cm.
- Mesures prises pour diminuer le picage :
  - ex. : diminuer l'intensité lumineuse
  - réformer les dindons trop agressifs
  - offrir du matériel d'enrichissement (ex. perchoir)
  - revoir la densité d'élevage.

## Procédures normalisées d'exploitation (PNE)

Mesures de contrôle propres à la ferme et correctifs :

Exemple :

- La litière est changée avant l'arrivée de chaque lot de dindonneaux.
- Le plancher est couvert de 7 cm de litière, ce qui permet d'absorber les fientes jusqu'à la fin de l'élevage.
- L'humidité de la litière est vérifiée à tous les jours en la brassant avec les bottes à différents endroits dans le poulailler.
- Observation quotidienne sous les abreuvoirs pour détecter les fuites d'eau.
- Ajustement de la hauteur des abreuvoirs régulièrement pour réduire l'eau tombée sous les abreuvoirs.
- Régulièrement, presser la litière dans la main (avec gant). La masse légèrement compacte se défait lorsque l'humidité est adéquate.

## Documentation connexe

- PST 010 Mesures d'urgence
- DOC 010 Plan d'urgence
- PST 003 Qualité de la litière
- PSAF PRO 005 Programme de production de dindons
- DOC 005a Registre du troupeau
- DOC 005b Registre du troupeau semi-confiné et en plein air
- Autre(s) :

## Procédures normalisées d'exploitation (PNE)

Mesures de contrôle propres à la ferme et correctifs :

Exemple :

Température :  voir charte de température ci-jointe.

ou

décrire votre charte à l'aide de la section « Fourchettes de T° recommandées » à la page 1 de cette section.

Humidité : l'humidité se situe habituellement entre 50 & 70%. Si ↑ humidité, ↑ ventilation même s'il faut chauffer davantage par temps plus froid.

Ammoniac : l'ammoniac ne doit pas dépasser 25 ppm. Dès qu'on sent l'ammoniac (10-15 ppm), on augmente la ventilation.

La température et l'humidité sont notés chaque jour sur le formulaire d'élevage (ex.: PSAF3), peu importe la densité d'élevage.

## Mesures de contrôle

Contrôle visuel :

- ✓ Intensité lumineuse suffisante pour trouver aliments et eau.
- ✓ Éclairage avec un minimum d'ombre.
- ✓ Garder les lampes propres, les ampoules et lampes en état de marche pour fournir l'éclairage voulu.
- ✓ L'éclairage de jour doit permettre d'inspecter visuellement sans problème les dindons.

Comportement des oiseaux :

- ✓ Intensité lumineuse trop forte : picage, comportement impulsif.
- ✓ Intensité lumineuse trop faible : alimentation, croissance et indice de consommation insuffisants.

## Irrégularités et correctifs

Si le programme d'éclairage n'est pas respecté, des mesures correctives conformes aux PNE établies sont prises. Il faut noter toutes les mesures correctives et la ou les dates où elles ont été prises.

## Documentation connexe

- Autre(s) :

## Procédures normalisées d'exploitation (PNE)

Mesures de contrôle propres à la ferme et correctifs :

En respectant les exigences ombragées de la page précédente :

- Décrire votre programme d'intensité lumineuse (lux).
- Décrire votre programme d'éclairage ou joindre la charte que vous suivez.
- L'intensité lumineuse peut être réduite temporairement lors d'épisodes de picage.

## Procédures normalisées d'exploitation (PNE)

Mesures de contrôle propres à la ferme et correctifs (suite): Exemple :

- En général, la densité d'élevage se situe :
  - sous la densité recommandée (colonne "a" de la page précédente).
  - au dessus de la densité recommandée mais sans dépasser le maximum (colonne "b").
- La température et l'humidité sont notées quotidiennement pour toutes les densités d'élevage.
- Pour les élevages en haute densité (colonne b), il faut implanter les « conditions supplémentaires » de la page 1: noter la consommation d'eau, avoir un plan de santé et vérifier les blessures.
- La densité d'élevage est calculée et notée sur le formulaire d'élevage de chaque lot (ex.: PSAF 3)

## Mesures de contrôle

Contrôle des dossiers :

- ✓ Les aliments donnés aux dindons qui ont été achetés chez un fournisseur ont été dosés en collaboration avec un nutritionniste. Faire référence à ANN III : Lettre type de confirmation de la meunerie sur l'assurance de la qualité et la nutrition.
- ✓ Les aliments mélangés à la ferme sont analysés pour vérifier qu'ils satisfont les besoins nutritifs afin de favoriser la croissance voulue des dindons (il suffit de vérifier les aliments une fois au départ et lorsque la formulation change).

## Irrégularités et correctifs

Le gérant de la ferme fait en sorte que toute la documentation voulue soit gardée dans le dossier pour tous les types d'aliments utilisés.

## Documentation connexe

- PSAF PRO 002 Programme des intrants et de la qualité de l'eau
- PSAF PRO 005 Programme de production de dindons
- DOC 005a Registre du troupeau
- DOC 005b Registre du troupeau semi-confiné et en plein air
- ANN III Lettre type de confirmation de la meunerie sur l'assurance de la qualité et la nutrition
- Bordereaux de livraison ou factures pour la moulée
- Étiquettes pour la moulée
- Autre(s) :

## Procédures normalisées d'exploitation (PNE)

Mesures de contrôle propres à la ferme et correctifs : Exemple :

- Le nombre d'abreuvoirs et de mangeoires est suffisant et calculé sur le formulaire PST 007a ci-joint. etc.

## Mesures de contrôle

Contrôle des dossiers :

- ✓ Les documents de formation du personnel de la ferme chargé de l'euthanasie sont dans le dossier.

## Irrégularités et correctifs

Si le personnel de la ferme chargé de l'euthanasie n'a pas été formé, on le forme et on garde dans le dossier le document l'indiquant.

Abattage intégral du troupeau :

- Un plan d'abattage intégral du troupeau est disponible ou accessible (un modèle de Plan d'abattage intégral du troupeau figure à l'annexe XI).

\* En cas de non-utilisation d'une méthode acceptable d'euthanasie, l'opération doit être entreprise en consultation avec un vétérinaire.

*Le Plan d'abattage intégral du troupeau doit comprendre la méthode d'abattage, les considérations de biosécurité, le nom des personnes formées, les procédures de sécurité et les moyens de déclaration aux autorités. Lorsqu'on l'effectue, l'abattage intégral doit respecter les exigences indiquées dans cette section.*

Vérification des dossiers :

- ✓ On garde dans le dossier le Plan d'abattage intégral ou les indications pour accéder à un tel plan.

## Irrégularités et correctifs

S'il n'y a pas de plan d'abattage intégral, le gérant de la ferme en crée un et le garde dans le dossier.

## Documentation connexe

- DOC 009 Formation à l'euthanasie
- PSAF PRO 005 Programme de production de dindons
- PSAF PRO 006 Programme de formation du personnel de la ferme
- DOC 001 Registre des visiteurs
- DOC 006 Dossier de formation de l'employé
- DOC 005a Registre du troupeau
- DOC 005b Registre du troupeau semi-confiné et en plein air
- Annexe XI Modèle de Plan d'abattage intégral
- Ordonnances vétérinaires
- Autre(s) :

## Procédures normalisées d'exploitation (PNE)

Mesures de contrôle propres à la ferme et correctifs : Exemple :

- Les dindons malades, blessés ou plus petits sont soignés dans un enclos hôpital ou euthanasiés selon une méthode acceptée.
- La méthode d'euthanasie, en fonction de l'âge des dindons, et la formation de l'éleveur/employé est notée sur la Fiche de formation (DOC 009).
- Le plan d'abattage d'un troupeau complet a été élaboré par l'EQCMA. En cas d'abattage, l'EQCMA et les ÉVQ accompagneront l'éleveur.



## Procédures normalisées d'exploitation (PNE)

Mesures de contrôle propres à la ferme et correctifs (suite) :

Vous recevrez des informations prochainement concernant le rapport de chargement des dindons.

## Mesures de contrôle

**Plan d'urgence (suite) :**

- Les coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence (p. ex. vétérinaire, police, ambulance, pompiers, voisins), qui sont affichées dans un endroit bien visible. *Affiche En cas d'urgence*
- Le plan de la ferme indiquant l'emplacement de l'équipement de protection incendie, des substances dangereuses, des groupes électrogènes, du robinet d'arrêt du gaz, etc. doit être affiché dans un endroit très visible, etc.
- Tout le personnel de la ferme a reçu une formation sur le plan d'urgence.
- Le gérant de la ferme, ou la personne désignée, est disponible (sur place ou par téléphone) en cas d'urgence.

**Contrôle des dossiers :**

- ✓ Le nom et les coordonnées de toutes les personnes à contacter en cas d'urgence sont mis à la disposition de tout le personnel qui travaille dans les bâtiments au besoin.

**Irrégularités et correctifs**

S'il n'y a pas de plan d'urgence, le gérant de la ferme en conçoit un, l'ajoute à la formation du personnel de la ferme et le garde dans les dossiers.

S'il n'y a pas de plan de la ferme, le gérant de la ferme en conçoit un et l'affiche dans un endroit très visible.

**Documentation connexe**

- PST 004 Microclimat du bâtiment
- PST 007 Aliments et eau
- DOC 010 Plan d'urgence
- PSAF PRO 006 Programme de formation du personnel de la ferme
- DOC 006 Registre de formation du personnel
- Annexe XII Modèle de Registre des essais du générateur et du système d'alarme
- Autre(s) :

**Procédures normalisées d'exploitation (PNE)**

Mesures de contrôle propres à la ferme et correctifs: Exemple :

- Décrire la fréquence de vérification de la génératrice (min 1x/mois) et du système d'alarme (min 1x / élevage).
- Le plan d'urgence (DOC 010 ou équivalent) et le plan de ferme (annexe 1a) sont affichés dans un endroit visible (ex.: bureau, garage, bâtiment à génératrice).
- Le personnel est formé pour le plan d'urgence (DOC006a).